

## **Installation de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Bassin Houiller**

Réunion du 1<sup>er</sup> mars 2022 – 14h30

Communauté d'Agglomération de Forbach

### **ORDRE DU JOUR**

---

- 1 - Présentation du SAGE Bassin Houiller
- 2 - Installation de la CLE
- 3 - Validation des documents (Procès-Verbal, rapport d'activité, programme de travail)
- 4 - Point sur l'état des milieux et contractualisations
- 5 - Informations

### **PARTICIPANTS**

---

#### **Membres présents ou représentés**

#### **Collège des collectivités territoriales :**

Salvatore FIORETTO, 1<sup>er</sup> Adjoint au maire de Creutzwald

Clément LEBLEU, Adjoint au maire de Longeville-les-Saint-Avold

Roger LEVICKI, Conseiller municipal de la commune de Betting

Philippe WENG, Conseiller municipal de la commune de L'Hôpital

Jean-Jacques BALLEVRE, Maire d'Altviller

Jean TOURSCHER, Adjoint au maire de Valmont

Bruno VERRI, Adjoint au maire de Rosbruck

Adrien TUMOLO, Adjoint au maire de Hombourg-Haut

Fabienne BEAUVAIS, Conseillère Régionale

Gilbert SCHUH, Conseiller Départemental

Philippe SCHUTZ, Vice-président de la Communauté de Communes de la Houve et Pays Boulageois

Edmond BETTINGER, Mairie de Ham-sous-Varsberg

Pierre BLANCHARD, Président du Syndicat des eaux de Basse-Vigneulles et Faulquemont

Jean-Luc WOZNIAK, Président du Syndicat intercommunal d'aménagement et de gestion de la Bisten et de ses affluents (SIAGBA)

Jean-Bernard MARTIN, Président du syndicat intercommunal pour l'entretien et l'aménagement de la Rosselle (SIEAR)

**Collège des usagers :**

Anne BACH, Chambre des Métiers et de l'Artisanat

François RECHENMANN, Chambre d'agriculture

Bernard ECCLI, Fédération de la Moselle pour la pêche et la protection du milieu aquatique

Françoise LACOUR-TEITGEN, CHEMESIS – responsable environnement à ARKEMA

Mélanie BAUSCH, Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine

Jean-Baptiste LUSSON, Président du Groupement d'études et de conservation de la nature en Lorraine (GECNAL) du Warndt-Pays de Nied

Roger LANG, Union fédérale des consommateurs (UFC) « Que Choisir » de Moselle Est

**Collège de l'Etat :**

Xavier MARLY, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), représentant du Préfet coordonnateur de bassin Rhin-Meuse

Bruno CHARLOT, sous-Préfet de Boulay/Forbach

Elise JOLLY, Agence Régionale de Santé (ARS) du Grand Est

Olivier ARNOULD, Direction Départementales des Territoires (DDT) de la Moselle

Frédéric MARCHAL, DREAL Grand Est

Corinne PELOUIN, Agence de l'eau Rhin-Meuse (AERM)

**Personnes excusées :**

Gaston ADIER, Maire de Carling, a donné pouvoir à M. BALLEVRE

Jean-Jacques GRIMMER, Président du Syndicat Intercommunal des eaux du Winborn, a donné pouvoir à M. WENG

Cyrille DALSTEIN, adjoint au maire de Ham-sous-Varsberg - Représenté par Edmond BETTINGER

Olivier BERTRAND, représentant de la Chambre de commerce et d'industrie, a donné pouvoir à Mme LACOUR-TEITGEN

Gaëlle SCHMITT, représentante du Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine - Représentée par Mélanie BAUSCH

Bettina GRIBELBAUER, représentante de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat - Représentée par Anne BACH

Régis STENGER, représentant de l'Etablissement Public foncier Grand-Est

Patrice MULLER, représentant de l'Office Français pour la Biodiversité

Jean-Paul BECKER, représentant du Syndicat départemental de la propriété privée rurale de Moselle, a donné pouvoir à M. ECCLI

Gilles BIGNON, Vice-Président à la Communauté d'Agglomération de Forbach-Porte de France, a donné pouvoir à M. MARTIN

**Participaient également à la réunion :**

Lionel GRESSE, Responsable du pôle Eaux à la Région Grand Est

Christian MONTLOUIS-GABRIEL, DDT 57/SRECC (service risque énergie construction circulation)

Liborio CICCARELLO, Chargé de mission Eau Bassin Houiller à la DDT 57

Stéphane PETITGENET, Agence de l'eau Rhin-Meuse

Emilie LEBOEUF, Animatrice du SAGE Bassin Houiller et Bassin Ferrifère à la Région Grand Est

Sophie THIBAUT DE CHANVALON, Animatrice du SAGE Bassin Houiller et Chargée de mission Eaux à la Région Grand Est

\*\*\*

*Les présentations sont en pièces jointes.*

\*\*\*

*Monsieur le sous-Préfet introduit la réunion, présente l'ordre du jour et remercie M. MARTIN pour le travail accompli depuis l'approbation du SAGE.*

## **1 - Présentation du SAGE Bassin Houiller**

M. MARTIN qui a assuré la présidence de la CLE depuis 2015, dresse un bilan des actions qui ont été conduites sur cette période, et présente le SAGE du Bassin Houiller, avec l'animatrice du SAGE qui en rappelle les principaux enjeux.

Ceux-ci portent sur la préservation et la restauration des milieux naturels, l'amélioration de la qualité des ressources en eau, et le suivi de la remontée de la nappe. Sur cet enjeu, la CLE a souhaité qu'une étude hydrologique soit réalisée sur les bassins versants de la Rosselle et de la Bisten. Cette étude est en cours depuis fin 2019, et se poursuit en tenant compte des engagements qui ont été annoncés en 2021 par la Ministre en charge de la transition écologique, notamment celui de maintenir la nappe à moins de 3 mètres sous le bâti.

## **2 - Installation de la CLE**

### **- Election du Président**

Monsieur le sous-Préfet procède à l'appel des membres du Collège des élus et lance l'appel à candidature. L'élection du Président est réalisée par et parmi le collège des représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements.

M. WENG, Conseiller municipal à L'Hôpital, présente sa candidature ; il est procédé au vote à main levée. M. WENG est élu Président de la CLE à l'unanimité.

M. WENG remercie M. MARTIN, les membres du Bureau et plus largement, les membres de la CLE pour leur confiance, pour les actions et travaux menés. Il présente ses ambitions pour le SAGE, en réponse aux enjeux qui ont été définis, au travers d'actions de communication, de présence sur le terrain auprès des communes et EPCI dans un souci de cohérence de bassin versant, de participation ou réalisation d'événements d'importance lors des journées mondiales (de l'eau, de l'environnement, des zones humides...). Pour finir, il soumet un acronyme, osons AGIRE, portons des « Actions pour la Gestion Intégrée de la Ressource en Eau », en concertation avec l'ensemble des acteurs du bassin houiller.

### **- Présentation des règles de fonctionnement**

Le quorum des 2/3 étant respecté, la CLE délibère à l'unanimité sur ses règles de fonctionnement. Il sera précisé l'attribution d'un troisième siège pour les membres du collège des usagers au Bureau.

#### - **Election des vice-Présidents**

Le Président lance un appel à candidature pour les postes de vice-Présidents. L'élection se fait par vote à main levée.

M. BALLEVRE, à qui M. ADIER a donné mandat, signale sa candidature pour le poste de vice-Président. M. ADIER est élu à l'unanimité au poste de 1<sup>er</sup> vice-Président de la CLE par les membres du collège des élus.

M. WOZNIAK présente sa candidature pour le poste de 2<sup>ème</sup> vice-Président. Il est élu à l'unanimité par les membres du collège des élus.

M. LUSSON présente sa candidature pour le 3<sup>ème</sup> poste de vice-Président pour représenter le collège des usagers. Il est élu à l'unanimité par les membres de son collège.

#### - **Désignation des membres du Bureau**

Pour le collège des élus, Messieurs BALLEVRE et MARTIN font part de leur volonté de faire partie du Bureau.

Pour le collège des usagers, Mme LACOUR-TEITGEN et M. RECHENMANN souhaitent également rejoindre le Bureau.

Les désignations de ces membres sont acceptées par les collèges concernés.

M. le sous-Préfet désigne les représentants de l'AERM, la DDT et la DREAL pour faire partie du Bureau. Les désignations restent non nominatives.

La composition du Bureau est en annexe.

L'ensemble des membres de la CLE ont un mandat de 6 ans.

### **3 - Validation des documents**

Le Procès-Verbal de la CLE du 18 novembre 2019 et le rapport d'activité 2020-2021 sont validés à l'unanimité.

M. LUSSON interpelle la CLE sur le manque de précision et d'exhaustivité de l'inventaire des zones humides qui avait été réalisé en 2012. M. le sous-Préfet précise que la préservation des zones humides est un enjeu, bon nombre d'entre elles ont disparu, et sur le bassin houiller, certaines vont (ré)apparaître. M. ARNOULD précise que la DDT s'appuie sur l'inventaire des ZH du SAGE/SCoT du Val de Roselle, mais aussi sur leur propre base de données. Des études de zones humides peuvent être demandées au cas par cas. M. le sous-Préfet suggère que ce sujet d'amélioration de la connaissance des zones humides existantes puisse faire partie des prochains travaux de la CLE.

M. LUSSON demande de quelle manière l'étude sur le fonctionnement hydrologique des bassins versants de la Roselle et de la Bisten portée par le SAGE s'articule avec les études menées par les services de l'Etat pour ce qui concerne la reconstitution de la nappe. Ces études sont menées en parallèle et sont complémentaires, une concertation est actuellement conduite par la cellule animation du SAGE pour que les études s'alimentent entre elles. Enfin, M. le sous-Préfet demande à ce que les éléments nécessaires à l'élaboration de l'étude portée par le SAGE soient transmis à la CLE, de manière à travailler en cohérence, et en complémentarité avec les études menées par les services de l'Etat.

#### **4 - Point sur l'état des milieux et contractualisations**

M. CICCARELLO présente l'état des masses d'eau et des pressions qui s'exercent sur celles-ci. Le bon état demandé par la Directive Cadre sur l'Eau ne sera pas atteint en 2027 pour les cours d'eau de la Bisten et de la Rosselle, Stéphane PETITGENET présente la démarche d'Objectifs Moins Stricts pour ces cours d'eau. De nombreuses pressions s'exercent sur les milieux. Pour y répondre de manière transversale, Corinne PELOUIN présente les Contrats de Territoire Eau et Climat qui sont des outils pour réussir la transition écologique des territoires, en ayant une approche globale des enjeux liés à l'eau et à la biodiversité.

Le Président de la CLE réunira prochainement les ECPI du secteur de la Rosselle et le SIEAR afin que leur soit présenté cet outil plus en détail. Le SAGE veillera au partage d'expériences entre les EPCI, et favorisera la recherche de solutions à une échelle adaptée.

#### **5 – Informations**

M. MARCHAL sollicite la CLE pour que lui soit remontées des données permettant d'alimenter le modèle de GEODERIS.

Le Président de la CLE invite les membres de la CLE à une sortie « au fil de l'eau » à l'occasion de la journée mondiale de l'eau le 22 mars. Un bus pourra être affrété pour l'occasion.

M. le sous-Préfet précise qu'à cette date, les représentants de l'Etat seront dans une période de réserve et ne pourront pas participer à cette sortie.

Parmi les prochains travaux à mener, citons notamment :

- La poursuite de l'étude hydrologique
- L'organisation de la cérémonie de remise du Label SAGE
- La concertation pour la mise en place des CTEC
- La réflexion sur la valorisation des eaux pompées

\*\*\*

*Le Président de la CLE remercie l'assemblée pour son engagement, et clôture la séance.*

## Annexe

### Composition du Bureau de la CLE du SAGE Bassin Houiller

<b>Collectivités territoriales et locales (5 membres)</b>	
Philippe WENG	Conseiller municipal à L'Hôpital Président de la CLE
Gaston ADIER	Maire de Carling 1 <sup>er</sup> vice-Président
Jean-Luc WOZNIAK	Président du SIAGBA 2 <sup>ème</sup> vice-Président
Jean-Bernard MARTIN	Président du SIEAR
Jean-Jacques BALLEVRE	Maire d'Altviller
<b>Usagers, riverains, organisations professionnelles et associations (3 membres)</b>	
Jean-Baptiste LUSSON	Président du GECNAL 3 <sup>ème</sup> vice-Président
Françoise LACOUR-TEITGEN	CHEMESIS – responsable environnement à ARKEMA
François RECHENMANN	Représentant de la Chambre d'Agriculture
<b>Services de l'État et établissements publics (3 membres)</b>	
DREAL Grand Est	
DDT de Moselle	
Agence de l'eau Rhin-Meuse	